



[help] participation employé aux avantage en nature

Par **Tlyrni**, le **12/10/2012** à **14:22**

Bonjour,
Mon employeur introduit dans sa politique de rémunération l'avantage en nature suivant:
Pour la direction : mise à disposition d'un forfait de téléphone mobile illimité voix+data 7j/7
Pour le reste des employés : mise à disposition d'un forfait de téléphone mobile illimité voix+data 6j/7 (du lundi au samedi)
Faisant partie de la deuxième catégorie, ils me proposent dont un forfait 6j/7.
Je souhaiterais obtenir malgré tout un forfait 7j/7 en "payant" la différence à mon employeur.
Mon employeur est complètement partant sur le principe mais d'un point de vue pratique, il ne voit pas comment mettre cela en application pour me faire "payer" de manière légale...
Help, d'avance merci pour vos lumières !
Julien

Par **trichat**, le **12/10/2012** à **18:23**

Bonjour,
Une solution qui me paraît assez simple :
déclarer comme complément de salaire l'avantage en nature dont vous bénéficierez pour 1/7 du coût de l'abonnement à ce service de téléphonie mobile.
Exemple : coût de l'abonnement mensuel : 150 €.
Avantage en nature = $150 / 30 * 4,33 = 21,65 \text{ € /mois}$.
1 mois = 30 jours ; 1 mois = 4,33 semaines
Ou alors faire le décompte réel en fonction du nombre de samedis dans chaque mois travaillé.
Cordialement.